

SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRMOTOM DU 02 JUIN 2023 – 18 HEURES 30

L'an deux mille vingt-trois, le 02 juin à dix-huit heures 30, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SIMARD, GERIN, Mmes DUFFAULT, M. MARTI, Mmes PLANADE, HOFLACK, GODON, M.M. SENOBLE, Mme QUERMELIN, M.M. FONTAINE, CHEREAU, JEGO, ALBOUY, DECOURT, FONTAN, Mme BRUN, M.M. MAILLARD, CHOLLET, TOMAS, Mme ROUSSELET, M.M LAVIT, LECOSNIER, DESODT.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » : M. CROSNIER.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » : M.M. GALLOIS, CHIANESE.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » : M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M.M. CAMUSET, PERRIGOT, BIGOT, Mme AMABLE, M. CLOOTENS, Mmes BARTHE, HUSSON, VOLLEREAU Virginie.

Représentés :

-

Absents:

M. BOURBIGOT, Mme BOUYERON, M.M. PATY, BRUNEAU, GALAN, Mme BELLEMAIN, M.M. DA COSTA FERREIRA, BERNARD, THOMERET, BUZZI, RIFFAUD, GADOT, JOYEUSE, Mme AQUILON, M.M. WOJCIECHOWSKI, MARCHAND, CRETON, Mmes DESANTE, PRAT, M. VOLLEREAU Damien, BELLIOT, Mme GENTET, M.M. SIMONET, BOITEUX, Mme SANCHEZ.

<u>Secrétaire de séance</u> : Madame Christina QUERMELIN – 3^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM.



| OM | | | |
|--|---|--------------------------|--|
| N° DELIBERATION | INTITULÉ DE LA DELIBERATION | SENS DES VOTES | |
| DCS2023/23 | Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 02 juin 2023 | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/24 | Information au Conseil Syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/25 | Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2023 | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/26 | Modification des statuts du SIRMOTOM | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/27 | Avenant n°1 au marché d'exploitation des déchetteries du SIRMOTOM avec la Société AUBINE | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/28 | Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture et la mise en œuvre de compacteurs et d'une chargeuse à pneus pour la déchetterie à plat dans le cadre des travaux de rénovation de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/29 | Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine privé avec la SCI EUROPEENNE DE L'IMMOBILIER | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/30 | Approbation du rapport d'activité du SIRMOTOM – Exercice 2022 | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/31 | Convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2023 | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/32 | Délibération relative aux modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (C.P.F.) | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/33 | Délibération adoptant le règlement intérieur du SIRMOTOM | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/34 | Délibération portant sur la suppression de postes | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/35 | Délibération portant création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/36 | Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim territorial de Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique territoriale de Seine-et-Marne | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/37 | Délibération portant sur les conditions de collecte des dépôts sauvages avec les communes du SIRMOTOM | Adoptée à l'unanimité | |
| DCS2023/38 | Convention avec l'Eco-organisme REFASHION pour la collecte et le traitement des textiles, linges et chaussures | Adoptée à l'unanimité | |
| <u>Décisions :</u> Décisions n°DC2023/05 à DC2023/13 incluses prises par le Président en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales | | | |
| DC2023/05 | Contrat avec la Société SEMS pour le nettoyage de la vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment | | |
| DC2023/06 | Contrat avec la Société COVED pour l'entretien des branchements d'eaux usées du bâtiment administratif du SIRMOTOM | | |
| DC2023/07 | Contrat responsabilité civile prestataire de service : Avenant « Risque la Société AXA | Cyber » avec | |



| DC2023/08 | Contrat de Cyber sécurité avec la Société JVS-MAIRISTEM |
|-----------|---|
| DC2023/09 | Avenant au contrat de Cyber sécurité avec la Société JVS-MAIRISTEM |
| DC2023/10 | Avenant n°3 aux missions d'étude géotechnique et diagnostic pollution des sols dans le cadre des travaux de rénovation de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne avec la société GEOTEC |
| DC2023/11 | Contrat portant sur la réalisation du suivi des mesures de biodiversité dans le cadre de l'opération de reconstruction de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne |
| DC2023/12 | Marché de fourniture et mise en œuvre de compacteurs et d'une chargeuse à pneus pour la déchetterie à plat dans le cadre des travaux de rénovation de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne |
| DC2023/13 | Attribution du marché de travaux de rénovation de la déchetterie de MONTEREAU-FAULT-YONNE |

Publiée et affichée le 07 juin 2023

